



HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
courriel : info@ville-argentiere.fr

Procès-Verbal du conseil municipal

Séance du jeudi 3 avril 2025

1

Nombre de membres en exercice : 16

Étaient présents (14) : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI, François ROTH, Sandrine REYMOND, Sandra BONNET, Marie-Noëlle DISDIER, Christine LAZARINI, Alice PRUD'HOMME (arrivée à 18H40), Maxime RANCON (arrivé à 19H53), Éric RIPPERT, Carole ROBERT, Rémi ROUX.

Pouvoirs (2) : Fabienne BIANCHI à Sandra BONNET, Florent LONGIS à Dominique BARNÉOUD

Étaient absents excusés (2) : Fabienne BIANCHI, Florent LONGIS

Le quorum étant atteint (au moins la moitié des membres en exercice est présente), Monsieur le Maire ouvre donc la séance à 18 H 34.

I. Désignation du secrétaire de séance

Marie-Noëlle DISDIER est désignée secrétaire de séance.

II. Compte-rendu des réunions

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 20 mars et le 3 avril 2025.

21 mars 2025 : Réunion de quartier « Vernet/Quartz/Magdelaine ».

25 mars 2025 : Réunion de quartier « Plan Léothaud ».

28 mars 2025 : Réunion de quartier « Saint-Michel ».

31 mars 2025 : Réunion de quartier « Centre-ville et Plan d'Ergue ».

2 avril 2025 : Réunion de quartier « De l'Échaillon à l'Adroit ».

Rapporteur : Alain SANCHEZ.

Il y a eu peu de monde sur les secteurs du Vernet, piscine et Plan Léothaud, et centre-ville. Les personnes sont venues plus nombreuses dans les quartiers Saint-Michel et de l'Église.

Les principaux sujets abordés se résument à :

- Entretien de la commune : il donne entière satisfaction et les retours de la population sur la propreté sont bons.
- Toujours des problèmes d'incivilités (divagations et déjections canines...).
- État de la voirie communale : dégradée à de nombreux endroits, il est vrai qu'il faudrait pouvoir envisager de reprendre l'entretien qui n'a pas été fait depuis plusieurs années, faute de moyens.
- Gestion de l'eau : il a été précisé aux administrés que des compteurs individuels seront posés. En effet, dans le 12^{ème} plan de l'Agence de l'Eau, il apparaît que les travaux sur les réseaux d'eau ne seront plus financés si les compteurs individuels ne sont pas mis en place sur la commune.
- Les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) : elles entrent en vigueur sur l'ensemble de la commune et un accompagnement est assuré par l'ONF et la DDT, qui viennent à la rencontre des particuliers, dans les différents quartiers.
- L'éclairage public : les travaux de rénovation ont commencé et les quartiers concernés ont fait les premiers retours (voirie mieux éclairée).

Une information intéressante a été donnée aux élus sur la possibilité de céder à l'association des Compagnons du Devoir des bâtiments communaux, ce qui permettrait aux apprentis de se former (tailleurs de pierre, charpentiers) tout en rénovant ce patrimoine. Cette piste mérite d'être étudiée.

L'urbanisme a également fait l'objet de discussions et d'échanges entre élus et habitants des quartiers.

24 mars 2025 : Commission ANIMATIONS. Rapporteur : Carine QUILICI.

Il s'agissait de travailler sur le projet de fête de fin d'année proposée à tous les enfants scolarisés sur la commune, porté par le CMJ (Conseil Municipal Jeunes). Cette kermesse aura lieu le 14 juin, de 14H à 16H30, dans la cour de l'école de La Bessée, elle rassemblera une quinzaine de stands d'activités manuelles et ludiques. L'association des P'tiots de la Durance prendra le relais pour le goûter à partir de 16H30. Cette animation nécessitera la présence de nombreux bénévoles, parmi les élus Jeunes et moins jeunes !

26 mars 2025 : Evènement de lancement « RE-VERD » sur le thème « Les effets du changement climatique à l'échelle locale : les îlots de chaleur », à Cunéo. Rapporteur : Sandrine REYMOND.

Ce projet transfrontalier réunit des territoires ayant des caractéristiques géographiques similaires, afin de trouver des solutions face au dérèglement climatique et ses conséquences (manque de neige, sécheresse, recul des glaciers, inondations, etc.), en soutien aux administrations publiques et pour encourager diverses initiatives. Il est ici question des îlots de chaleur urbains. L'assemblée prend connaissance d'une vidéo de quelques minutes réalisée par l'agence française de la biodiversité, qui propose des pistes, dont notamment les solutions d'adaptation basées sur la nature (NATS), comme réponse au changement climatique.

26 mars 2025 : Conseil Municipal Jeunes. Rapporteur : Christine LAZARINI.

La préparation de la kermesse a déjà été explicitée plus avant. En ce qui concerne les plantations, Benjamin et Brice des services techniques municipaux, sont venus aider les

jeunes élus à composer deux jardinières d'aromatiques (ce choix a été fait car ne nécessite pas ou peu d'arrosage, contrairement aux légumes ou fleurs) dans le jardin de la maison de retraite.

28 mars 2025 : Comité de pilotage pour le lancement de l'OPAH-RU du Pays des Écrins. Rapporteur : Alain SANCHEZ.

C'était la dernière réunion du COPIL car l'opération sera lancée dès le mois de mai. L'opérateur, SOLIHA, sélectionnera les dossiers et apportera son conseil. L'ANAH a confirmé que l'opération « Façades/Toitures » sera intégrée au volet RU. Pour rappel, le 24 mai aura lieu la « Journée de l'Habitat » au gymnase du Quartz.

28 mars 2025 : Assemblée Générale de l'amicale des Sapeurs-Pompiers. Rapporteur : Dominique BARNÉOUD.

La commune a été remerciée pour sa présence (la seule du canton à participer à cette réunion). Un bilan des activités puis un bilan financier ont été présentés. L'Amicale remercie la mairie de L'Argentière pour la subvention attribuée. Les SPV seront présents (4 d'entre eux) lors de la formation aux gestes qui sauvent organisée par la commune le 4 avril 2025. Le bal des pompiers est prévu le 13 juillet (avec repli au Foyer en cas de mauvais temps). L'Amicale a émis le souhait de pouvoir bénéficier d'entrées gratuites à la piscine, au cinéma (ceci peut jouer en faveur du recrutement de nouveaux SPV) et va envoyer des demandes aux structures concernées.

28 mars 2025 : Assemblée Générale de l'ASA de l'Échaillon. Rapporteur : Sandrine REYMOND.

Il y avait de nombreux participants. En 2024, 73 propriétaires ont effectué 161 demi-journées de corvée. En 2025, la fête des canaux aura lieu en mai avec l'ASA de l'Ubac. Les travaux prévus ont été listés. Il est à noter que le Président a donné sa démission et que deux nouvelles personnes ont intégré le bureau, Mme Sarah CIESLAR et M. Colas MALAPERT.

1^{er} avril 2025 : Comité de pilotage des communes touristiques du Pays des Écrins (rencontre saisonnalité pour agir en faveur du logement des travailleurs saisonniers). Rapporteur : François ROTH.

En tant que commune touristique, L'Argentière-La Bessée est tenue de signer une convention avec l'État pour améliorer les conditions de logement des travailleurs saisonniers (article 47 de la loi Montagne), selon 3 axes principaux : le logement, la mobilité entre logement et lieu de travail, et l'accueil. Il en est de même pour les communes de Vallouise-Pelvoux, Les Vigneaux et Puy Saint-Vincent. Ces 4 communes touristiques ont mandaté la communauté de communes du Pays des Écrins pour les accompagner dans l'élaboration, le suivi et l'animation de ces conventions. Celle de L'Argentière sera signée en mai 2025 pour une période de 3 ans et des groupes de travail réunissant élus, professionnels du tourisme et partenaires institutionnels se réuniront ensuite pour coordonner et mettre en œuvre les actions définies. Il est envisagé de créer sur le territoire communal un espace dédié aux saisonniers vivant en véhicule aménagé.

1^{er} avril 2025 : Assemblée Générale de l'Office de Tourisme communautaire. Rapporteur : François ROTH.

Cette réunion était présidée par M. Jean-Marie JOURDAN et animée par Mme Cathy JOLIBERT, nouvelle directrice de l'Office de Tourisme. La fréquentation 2024 est en hausse (+ 38 % pour l'été 2024), c'est une belle progression qui témoigne d'un dynamisme touristique fort. Le montant de la taxe de séjour 2024 est également un bon indicateur de la vitalité du secteur.

La directrice a mis en avant la volonté d'améliorer l'accueil des touristes et des saisonniers (6 personnes dédiées dans les services), la réussite de la campagne de communication (1 passage dans l'émission Télématin, 1 dans Ushuaïa), le partenariat sportif avec Charlotte BANKES et enfin la forte fréquentation du site web avec 410 000 visiteurs. En ce qui concerne les projets, il est question de mettre en place des parcours ludiques sur l'histoire de l'Alpinisme à Ailefroide, et sur la mine d'argent. Enfin, le « pack pour tous », projet d'offre d'adhésion pour les prestataires et hébergeurs, a été présenté à l'assemblée.

III. Délibérations approuvées

1. Réalisation d'un prêt bancaire pour des travaux d'investissements.

Afin de compléter le plan de financement des opérations d'investissement relatives à la modernisation de l'éclairage public (tranche 1), la création d'un auvent au marché couvert, la rénovation des menuiseries extérieures du bâtiment de la gendarmerie, et la sécurisation de la falaise St Roch, une consultation pour un prêt de 385 000 € sur 25 ans a été faite auprès des 3 établissements bancaires suivant : l'Agence France Locale, la Banque postale et la Caisse d'épargne.

Il est décidé de signer le contrat de prêt avec la banque la mieux disante, soit l'Agence France Locale.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

2. Réalisation d'un prêt relais pour le préfinancement de la TVA de travaux d'investissement.

Considérant les investissements qui seront réalisés cette année, il est nécessaire de signer un prêt relais afin de préfinancer la TVA de certains programmes.

Une consultation a été faite auprès des 3 établissements bancaires suivant, pour un prêt relais à hauteur de 150 000 € remboursable à 3 ans maximum : l'Agence France Locale, la Banque postale et la Caisse d'épargne.

Il est décidé de signer le contrat de prêt avec la banque la mieux disante, soit l'Agence France Locale.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

3. Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour le financement du deuxième poste de bibliothécaire au titre de l'année 2025.

Pour rappel, le conseil municipal a délibéré en mars 2021 afin de valider le projet culturel, scientifique, éducatif et social pour la bibliothèque municipale. Ce document définit la politique culturelle communale en matière d'offre de collection, de services et d'actions auprès de la population.

C'est en ce sens que la Direction Régionale des Affaires Culturelles avait été sollicitée pour obtenir une aide financière afin de financer un deuxième poste de bibliothécaire. En effet, ce recrutement a principalement permis d'augmenter les horaires d'ouverture au

public en passant de 16 à 27 heures par semaine, et de proposer diverses nouvelles actions culturelles.

L'aide peut être reconduite annuellement sans dépasser un total de 5 années d'aide, soit jusqu'en 2025, par conséquent il est proposé de reconduire cette action en 2025, pour un montant de 29 623 €.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

4. Subventions versées aux associations pour l'année 2025.

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les propositions de subventions dressées par la Commission des Finances élargie qui a examiné en détail les demandes des diverses associations.

Les subventions pour l'année 2025 représentent un budget de 68 231.20 €.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

5. Cotisations versées pour l'année 2025.

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les propositions d'adhésion dressées par la Commission des Finances élargie et l'intérêt pour la commune d'adhérer à différentes associations.

Les cotisations d'adhésion pour l'année 2025 représentent un budget de 11 500 € dont 1 700 € affectés au budget de l'eau.

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

6. Approbation des comptes financiers uniques pour les budgets "commune", "eau" et "camping".

Le CFU remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Commune :

Résultat de clôture (résultats de l'exercice 2024 + résultats reportés) : + 394 107.91 €

Restes à réaliser en investissement : - 62 982.68 €

Résultat définitif : + 331 125.33 €

Eau :

Résultat de clôture (résultats de l'exercice 2024 + résultats reportés) : + 222 611.55 €

Restes à réaliser en investissement : - 207 171.14 €

Résultat définitif : + 15 440.41 €

Camping :

Résultat de clôture (résultats de l'exercice 2024 + résultats reportés) : + 37 888.99 €

Restes à réaliser en investissement : 0 €

Résultat définitif : + 37 888.89 €

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

7. Affectation des résultats 2024 pour les budgets 2025 "commune", "eau" et "camping".

Eu égard aux résultats constatés, le Maire propose les affectations suivantes :

Commune :

- 486 104.78 € de l'excédent de fonctionnement 2024 au compte R 1068 du BP 2025,
- 331 125.23 € de l'excédent de fonctionnement 2024 au compte R002 du BP 2025,
- 423 122.10 € du déficit d'investissement 2024 au compte D001 du BP 2025.

Eau :

- 13 978.15 € de l'excédent de fonctionnement 2024 au compte R002 du BP 2025,
- 208 633.40 € de l'excédent d'investissement 2024 au compte R001 du BP 2025,

Camping :

- 18 726.51 € de l'excédent de fonctionnement 2024 au compte R002 du BP 2025,
- 19 162.48 € de l'excédent d'investissement 2024 au compte R001 du BP 2025,

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

8. Fixation du taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2025.

Le Maire propose de maintenir les taux d'imposition de 2025 identiques à ceux de 2024, à savoir :

Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et les autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS)	12.43 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	45.37 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	113.69 %

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

9. Approbation des budgets primitifs 2025 pour les budgets "commune", "eau" et "camping".

Monsieur le Maire expose la balance générale de chaque budget qui se présente comme suit :

Commune :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 005 327.23 €	4 005 327.23 €
Investissement	2 509 304.36 €	2 509 304.36 €

Eau :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	402 873.15 €	402 873.15 €
Investissement	601 935.38 €	601 935.38 €

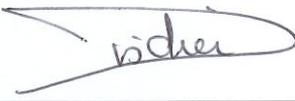
Camping :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	40 726.51 €	40726.51 €
Investissement	56 588.99 €	56 588.99 €

⇒ **Approuvé à l'unanimité**

7

En l'absence de questions du public, la séance est levée à 20H25.

La Secrétaire de séance Madame Marie-Noëlle DISDIER 	Le Maire Monsieur Alain SANCHEZ 
PV signé le 29 avril 2025	PV publié le 29 avril 2025